

Extrait original à Compté le 22-8-51

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de **ROYAN**

ARRONDISSEMENT
de **Rochefort**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON
de **Royan**

Séance du **30 Juillet 1951** 194

OBJET :
**Achèvement de
l'école "La Clai-
rière"**

L'an mil neuf cent **51**, le **31** du mois
de **Juillet**, le Conseil Municipal de **Royan**
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. **Regazoni, Maire**, en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le **24 Juillet** 194

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

Etaient présents : MM. **Regazoni, Schneider, Chamboulet,
Fragaud, Deseq, Bajard, Dufour, Guillaud, Chassaud,
Bougnat, Cunil, Main, Jaquet, Mlle Ribouky.**

51061

Représentés : M. **Thirion** par M. **Guillaud**
M. **Péroudeau** par M. **Chamboulet.**

DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Absents : MM.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. **Bajard**, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

M. le Maire est autorisé à passer les marchés ci-
après :

- marché limité à 150.000 frs avec M. **Brinard**, ser-
viteur à **Sanjon** qui fournira et posera les clôtures inté-
rieures des cours.

- marché limité à 360.000 frs avec M. **Pintureau**, me-
naisier à **Royan** qui fournira des armoires-musées au prix
unitaire de 15.400 frs et exécutera divers aménagement
intérieurs tels que pose de tableaux noirs, de panneaux
d'exposition, porte-cartes, etc...

- marché limité à 200.000 frs avec M. **Barraud**, fabri-
cant de meubles qui fournira les bureaux des maîtres et
des chaises **Bavann** - Prix d'un bureau : 16.000 frs.

Ces marchés sont financés par les fonds provenant
la créance dommages de guerre et les dépenses seront
mandatées ch. XXIV, art. 1 et 2.

APPROUVE
La Rochelle, le 21 Aout 1951
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : Illisible.

Fait et délibéré à
les jour, mois et an susdits. **Royan**

Ont signé au registre : MM.
les nombres présents.

N'ont pas signé : MM.

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).

FOUR COPIE CONFORME
Royan, le 22 Aout 1951
Le Maire,

Pour extrait conforme :
Le Maire,



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]

GRUPE SCOLAIRE "LA CLAIRIERE "

Reconstitution du Mobilier

M A R C H É de G R E à G R E

ENTRE : M. Charles REGAZONI, Maire de la commune de Royan
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre 1914-1918
autorisé par délibération du Conseil Municipal en
date du 30 Juillet 1951,

ET : Monsieur PINTUREAU F. menuisier, Boulevard Clémenceau
ROYAN.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1er - M. PINTUREAU F. s'engage à fournir au Groupe
scolaire " LA CLAIRIERE " des armoires -cassés au prix de
15.400 frs l'une et à exécuter les travaux d'aménagements
intérieurs divers : pose de tableaux, de porte-cartes, de
panneaux d'affichage, etc... au Groupe scolaire " La Clairière"
(quinze mille quatre cents frs)
JP.

ARTICLE 2 - Le présent marché est limité à la somme de trois
cent soixante mille frs (360.000 frs).

ARTICLE 3 - Le présent marché financé par les crédits dommages
de guerre mobilier des écoles publiques sera exempt des
droits d'enregistrement en application de l'art. 69 de la Loi
du 28 Octobre 1946, sur les dommages de guerre .

APPROUVE

La Rochelle, le 21 Aout 1951

A ROYAN, le 30 Juillet 1951

Le Préfet

Un Chef de Division Délégué

Signé : Illisible.

Le Fournisseur,

le Maire,

Pintureau



Regazoni

POUR COPIE CONFORME

Royan, le 22 Aout 1951

Le Maire,



Regazoni

Reconstitution du Mobilier

ENTRE : Monsieur Charles REGAZONI, Maire de la commune de Royan
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre 1914-1918
Autorisé par délibération en date du 30 Juillet 1951

ET : Monsieur BARREAUD, marchand de meubles, Cité commerciale, rue des Gardes ROYAN

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1er : M. BARREAUD s'engage à fournir au Groupe scolaire "LA CLAIRIERE", les bureaux de maîtres avec les chaises "BAUMANN" (identiques à ceux qu'il a déjà fournis à l'Ecole Jules FERRY, en exécution du marché du 15 mars 1951) au prix unitaire de seize mille francs (seize mille francs), le bureau seulement.

ARTICLE 2 - Le présent marché est limité à la somme de deux cent mille francs (200.000 frs).

ARTICLE 3 - Le présent marché financé par les crédits de guerre mobilier des écoles publiques, sera exempt de droits d'enregistrement en application de l'art. 69 de la Loi du 28 Octobre 1946 sur les dommages de guerre.

APPROUVE

LA ROCHELLE, le 21 Aout 1951

A ROYAN, le 30 Juillet 1951

Pour le Préfet

Le Chef de Division Délégué

Signé : Illisible.

Le Fournisseur,

le Maire,

[Signature]



[Signature]

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 22 Aout 1951
Le Maire,



[Signature]

Séparation des Cours

ENTRE : M. Charles REGAZONI, Maire de la commune de Royan,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Croix de guerre 1914-1918
Autorisé par délibération du Conseil Municipal en
date du 30 Juillet 1951 :

ET : Monsieur BRIZARD, R. Serrurier à SAUJON

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1er - M. BRIZARD R s'engage à exécuter les travaux de
séparation des cours du Groupe scolaire " LA CLAIRIERE "

ARTICLE 2 - Le présent marché est limité à la somme de cent
cinquante mille francs (150.000 frs)

ARTICLE 3 - Le présent marché financé par les crédits dommages
de guerre affectés à la construction de l'école " LA CLAIRIERE " sera
exempt des droits d'enregistrement en application de l'art.
69 de la Loi du 29 Octobre 1946 sur les dommages de guerre .

APPROUVE

La Rochelle, le 21 Aout 1951

Pr le Préfet

Le Chef de Division Délégué

Signé : Illisible.

A ROYAN, le 30 Juillet 1951

L'Entrepreneur,

J. Brizard

Le Maire,



[Signature]

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 22 Aout 1951
Le Maire,



[Signature]